



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 23/07/2021,

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE METEO

Vigilance Orange orages

Le département du Cantal est placé en vigilance JAUNE ORAGES à partir de 17h00 ce vendredi 23 juillet 2021, puis en vigilance ORANGE ORAGES à partir de 21h00.

Des orages localement violents pourraient se produire, accompagnés de grêle et de vent.

Compte tenu de l'ampleur du phénomène attendu, **les consignes de précaution suivantes pour les activités en extérieur et notamment les manifestations sont à suivre jusqu'à la fin de l'épisode orageux:**

- stopper toute activité ou manifestations en cas de survenue de l'orage,
- anticiper l'évacuation des terrasses et des chapiteaux,
- prévoir un local pour mettre à l'abri la population.

Pour suivre l'évolution des conditions météorologiques : <http://www.meteofrance.com>

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

